

Jean par le Lac Témiscouata, et la seule terre sur cette étendue est le portage des Trois-Pistoles et des Grandes Chûtes ; et ici je dirai que pendant deux ans il y a eu un bateau conduit par des chevaux sur le lac, et un petit vapeur en opération dans la partie supérieure de la rivière St. Jean près de Madawaska, et entre Woodstock et Frédérickton. Aussi entre Woodstock et Frédérickton le commerce a-t-il été considérable ; dans l'année dernière automne, il n'y avait pas en moins de 3,000 passagers et de 2,000 barils de fleurs transportés par ce seul vaisseau. La consommation de la fleur dans le Nouveau-Brunswick seul, a été estimée à 200,000 barils par année, et je vais lire la différence entre le coût de transport, tel qu'estimé par M. Fisher, entre la route proposée, et celle de New-York."

200,000 barils de fleur à Chicago	
\$3 50c. - - - - -	\$700,000
Fret pour Québec. - - - - 50c.	100,000
Expédition, - - - - - 5c.	10,000
Assurance 1 par cent. - - - -	8,000
Assurance de Québec, $\frac{1}{2}$ par cent. - -	4,050
Fret de Québec à St. Jean - - 50c.	100,000
Commission, $2\frac{1}{2}$ par cent. - - - -	23,053

Total à Québec \$945,203

Via New-York.

200,000 barils de fleur de Chicago	
\$3 50c. - - - - -	\$700,000
Fret pour New-York - - - - - \$1 00	200,000
Expédition à Buffalo, - - - - 5	10,000
Assurance pour New-York, 1 par cent.	9,100
Chargement en vaisseaux à New York	510,000
Assurance de New-York, 1 par cent	9,291
Echange sur New-York $1\frac{1}{2}$ par cent	14,076
Fret de New-York, - - - - 25c.	50,000
Commission, $2\frac{1}{2}$ par cent - - - -	25,062

Total à New York \$1,027,529
Dédution. 945,203

Différence de dépense en faveur de la route de Québec. - - - - -	\$82,326
--	----------

Et les facilités de transport à bon marché que la route en contemplation offrira augmenteront au moins du double la consommation dans les provinces inférieures."

Maintenant, dit M. Chauveau, l'avantage qui devra résulter de cette entreprise est facile à comprendre ; elle complétera la grande chaîne des canaux du St. Laurent, obviendra immédiatement aux grandes difficultés et aux grands dangers de la navigation du Golfe St. Laurent, à certaines saisons de l'année, et augmentera considérablement le commerce entre le Canada et les provinces d'en bas, en ouvrant une voie sûre et facile de là aux Etats de l'Ouest. J'espère donc que des copies de toute la correspondance entre les deux gouvernements sur cet objet très important seront soumises à la chambre.

M. Robinson doute si un autre million et demi pourrait être obtenu, mais il espère que le gouvernement enverra quelque personne d'expérience durant cette saison pour voir ce qu'il y a à faire, vu qu'il a entendu dire qu'une très-petite somme suffirait pour construire un canal en cette place.

M. Drummond espère que l'hon. membre pour Québec voudra bien suspendre sa motion jusqu'à demain, vu que le commissaire des terres de la couronne n'est pas à sa place dans le moment.

M. Chauveau consent à la demande du vol. général.—*Minerve.*

Sociétés secrètes à Montréal.

Les francs frères.—Il paraît qu'il existe parmi nous un certain club de jeunes canadiens, une association secrète qui a des loges ou lieux de ralliement, dans trois de nos faubourgs, c'est-à-dire, aux faubourgs St. Laurent, St. Antoine et Québec. Hier soir, un attroupement considérable s'est formé en face de la loge du faubourg St. Laurent, qui siège dans le haut d'une maison au coin des rues Ste. Catherine et Sanguinet, et à un signal convenu, une nuée de pierres est venue fondre dans les chassés du second étage où étaient rassemblés les francs-frères, toutes les vitres de cinq ou six chassés furent brisées. Deux ou trois coups de feu, à ce qu'il paraît, partirent de la maison et c'est alors que les assaillants livrèrent l'assaut et s'emparèrent de la maison. Lorsqu'ils furent arrivés dans la loge, les francs-frères l'avaient évacuée, en se sauvant par les toits ou les galeries qui communiquaient par derrière aux maisons voisines.

Quelque soit la conduite des membres de cette société (nous en parlerons tout à l'heure) un pareil acte de violence et de violation de domicile ne saurait être approuvée. Si les citoyens qui avoisinent la loge en question ont quelques raisons de se plaindre des jeunes gens qui la fréquentent, ils devaient s'adresser aux autorités pour faire disparaître le mal, et non se faire justice eux-mêmes. Si on en croit tout ce qui se dit dans le voisinage, il paraît que les griefs qu'on allègue contre les adeptes de la loge sont que ceux-ci sont un peu bruyants et interrompent le repos des voisins : qu'on tient dans la loge des propos obscènes, socialistes et irreligieux ; quelques uns ajoutent qu'on a entendu les cris "à bas la religion, à bas le clergé, à bas les évêques, le Pape, &c." On a été, ajoute-t-on, jusqu'à profaner le nom du Christ. Voilà ce qui se dit dans les environs de la loge, et c'est ce qui aurait causé l'attroupement d'hier soir et la destruction de la maison en question.

Ceux qui y sont entrés après la déroute des francs-frères y ont trouvé une *chambre noire* où étaient un dais et une espèce d'autel ; c'est dans cette chambre noire, au milieu de l'obscurité, que les nouveaux membres devaient prêter le serment. On y lisait diverses inscriptions plus ou moins orthodoxes ! Voilà ce qu'on se disait ce matin dans les environs de la maison assiégée, mais nous ne garantissons pas la vérité de tous ces propos.

Quoiqu'il en soit, il est étonnant que des Canadiens se soient ainsi rués sur leurs propres compatriotes sans quelques raisons légitimes. Il fallait une cause pour former spontanément un rassemblement de plusieurs centaines de personnes, et surtout pour pousser cette foule à se porter à des excès aussi condamnables...—(*Minerve.*)

La société d'amélioration de la condition des classes ouvrières de Londres a tenu dernièrement une séance qui démontre combien est stérile la philanthropie philosophique. On en jugera par les quelques lignes suivantes que nous empruntons à un journal anglais : "Le révérend Champlin, recteur de White-Chapel, a vu jusqu'à 150 êtres humains entassés dans une chambre commune de 18 pieds sur 16 et de 8 pieds de hauteur. On y faisait la cuisine, on y levait, jouait, fumait ; et, comme tou-